



Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Rapport du maire sur la situation financière

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2024 présentent des revenus de fonctionnement de 4 589 357 \$, auxquels s'ajoutent les revenus d'investissements de 1 840 372 \$ obtenus dans le cadre de subventions et de transferts gouvernementaux, pour la réalisation de projets d'infrastructures. Les dépenses de fonctionnement quant à elles ont été de l'ordre de 4 705 132 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) qui totalisent un manque à gagner de 264 119 \$, l'administration municipale a occasionné, en 2024, un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 115 775 \$ portant le déficit accumulé non affecté à un solde de 379 894 \$.

RESULTATS DETAILLES

Revenus de fonctionnement

Taxes	3 634 138 \$
Tenant lieu de taxes	84 007 \$
Transferts	298 567 \$
Services rendus	136 531 \$
Imposition de droits	341 393 \$
Amendes et pénalités	20 529 \$
Autres revenus	74 192 \$
Total	4 589 357 \$

Revenus d'investissement

Transferts	1 405 446 \$
Autres revenus	434 926 \$
Total	1 840 372 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	963 864 \$
Sécurité publique	692 778 \$
Transport	968 916 \$
Hygiène du milieu	693 319 \$
Santé et bien-être	24 199 \$
Aménagement et urbanisme	228 668 \$
Loisirs et culture	888 452 \$
Frais de financement	244 936 \$
Total	4 705 132 \$

EXCEDENT (DEFICIT) DE FONCTIONNEMENT A DES FINS FISCALES

Autres éléments à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	607 040 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	168 430 \$
Remboursement de la dette à long terme	-129 271 \$

Affectations

Activités d'investissements	-529 673 \$
Excédent (déficit) accumulé non affecté	-342 508 \$
Réserves financières et fonds réservés	-38 137 \$

Excédent (déficit) (Revenus de fonctionnement -charges de fonctionnement) -115 775 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales -379 894 \$
(Excédent (déficit) lié aux activités + total des autres éléments à des fins fiscales)

REMUNERATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL

Maire :	
Rémunération	41 987,76 \$
Allocation de dépenses	18 207,00 \$
MRC Matawinie :	
Rémunération	7 040,52 \$
Allocation de dépenses	6 328,44 \$
Allocation (membre de comités)	5 616,24 \$
Conseillers :	
Rémunération	7 155,60 \$
Allocation de dépenses	3 577,80 \$

INVESTISSEMENT ET REALISATIONS

L'année 2024 s'est distinguée par la finalisation du projet du Parc nature émélinois qui est, depuis la fin de l'automne, pleinement en opération. Débuté lors de mon premier mandat de maire, c'est la construction du magnifique pavillon d'accueil de même que l'installation des six yourtes qui a occupé l'équipe municipale durant l'année 2024, Ce projet d'envergure pour notre petite localité, a pu être réalisé grâce à la participation du ministère du Tourisme via Loisir et Sport Lanaudière dans le cadre de son Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) et

espérons-le, servira de levier pour le développement économique et touristique de notre belle communauté.

D'importantes infiltrations d'eau subies en 2023 au Centre culturel et sportif Jean-Antoine-Leprohon (JAL) a contraint la municipalité à réaliser des travaux de rénovations au bâtiment, qui ont été complétés en mars 2024. Le conseil municipal a profité de l'occasion pour faire quelques améliorations pour accommoder les usagers du centre. En plus de rénover la toiture, les salles de bain, le vestiaire et l'entrée du JAL, nous avons aménagé, à l'aide de subventions, une cuisine aux normes du MAPAQ. Les travaux de rénovation extérieure du bureau municipal ont également eu lieu en 2024. Ces travaux étaient rendus nécessaires pour le maintien du bâtiment qui a été acquis et transformé en mairie en 2015-16.

Enfin, d'importants investissements ont également été concrétisés dans les infrastructures du périmètre urbain sur les rues Ferland, Arbour, Coutu et Curé-Lefebvre. En effet, les travaux de réfection des conduites d'égout et d'eau potable, de même que les éléments de voirie (chaussées, trottoirs et bordures de rue) ont transformé ce secteur du village en chantier une bonne partie de l'année 2024. Ces travaux, nécessaires pour le maintien et l'amélioration des services d'eau et du confort de roulement chez les usagers, ont pu être réalisés avec le financement en provenance du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2024.

CONCLUSION

En terminant, bien que le contexte financier des années passées ait été difficile pour nous, le conseil n'a pas hésité à aller de l'avant avec son ambitieux projet de créer un pôle touristique axé sur une offre de plein air. Nous sommes confiants que nos efforts porteront fruits et que les retombées économiques et sociales seront au rendez-vous pour les émélinoises et émélinois. Nous sommes fiers du travail accompli et désirons remercier le travail de toute l'équipe administrative et des travaux publics qui ont œuvré pour vous offrir ce milieu de vie vivant et créatif pour la communauté.

Martin Héroux
Maire